Louis du Laurens

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1649

Né à Montpellier (Hérault) le 1589

Mort à Paris ( ) le 1 juillet 1671

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir : Batterel : t. II p. 515-527 notice.

Cloyseault : Ménologe, p. 75.

Bicaïs : t. I, p. 409.

Odry : t. III, p. 165.

Bonardi : p 281, 282.

Richard Simon : Lettres critiques. Amsterdam, 1730, t. I, p. 1 et 9
Lettres I et II sur le P. du Laurens.

Pérennès : Dict. de bibliog. cathol. t. I, 1113.

Barbier : N. 18.476.

Quesnel : 6e Mémoire sur la constitution, p. 143.
Histoire de l'Edit de Nantes, t. II, p. 511.

Hoefer : Nouvelle Biog. générale. Paris, Didot, 1856, t. XV. col. 126.

Richard et Giraud : Bibliothèque sacrée.

Dictionnaire de théologie catholique : IV. 1859 article Ingold

Batterel : t. II 515-527
Notice 35

XXXV. — Le Père Louis du Laurens

Entré en 1649, mort en 1671.

Louis du Laurens était de Montpellier (1) et fut ministre des huguenots, mais il quitta jeune ce parti là et vint à Paris, où il se fit bientôt connaître du cardinal de Richelieu (2). Cette éminence cherchait alors des gens propres pour l'exécution d'un grand projet qu'il formait pour ramener tous les hérétiques. C'était de confondre lui-même leurs principaux ministres dans des conférences publiques, à la tête d'un corps de docteurs d'élite, et faisant luire secrètement l'espérance de bien des grâces sur tous ceux qui rendraient les armes de bonne grâce. Il faisait préparer pour cela un corps de controverse sur la matière des sacrements.

Du Laurens fut chargé (3) seul d'un ouvrage qui deman-

(1) Simon, *Lettres critiques*, T. I. Lettre I.

(2) Bordes, *Mémoires manuscrits*.

(3) Nous avons encore de lui au secrétariat un *Mémoire manuscrit* d'une trentaine de pages in-4°, où il rend compte de son projet, non celui qu'il dressa pour le cardinal de Richelieu, puisqu'il en parle comme d'un homme mort, mais celui qu'il fit pour le cardinal Mazarin, ou pour MM. de Marca et de Gondrin que Simon dit qu'il tâcha d'y faire entrer. Il y propose d'abord six moyens pour rendre cette conférence utile à la réunion : 1° Ne traiter que des points essentiels ; 2° N'employer ni la voie de l'argumentation et des syllogismes, ni la citation des Pères, ni l'Ecriture dans les langues orientales, mais s'en tenir à la seule Bible de Genève pour abréger et pour s'accommoder à leurs préjugés par condescendance ; 3° Renoncer par le même motif à l'avantage que l'Eglise serait en droit de tirer de l'usage de la tradition ; 4° N'employer que le texte de l'Ecriture expliquée par elle-même, par ce qui précède et qui suit, et en comparant les différents textes expliqués selon le sens littéral. « C'est une étude, ajoute-t-il, que j'ai faite selon le désir et par l'ordre de feu M. le cardinal de Richelieu. L'éclaircissement

dait le secours des plus habiles théologiens. Aussi en écrivit-il à son éminence afin qu'elle lui donnât pour adjoint un docteur de Sorbonne, un jésuite et un Père de l'Oratoire. Le cardinal lui répondit, et la réponse que Simon dit avoir

de tous les passages, soit de ceux que les Huguenots produisent, y est tout entier, tout littéral et en plus grande vigueur que les Huguenots pourraient demander. Cet ouvrage est divisé en deux volumes in-folio et j'en ferai part à ceux qui voudront entreprendre cette affaire. Ils y trouveront ce qu'ils n'auront pas la peine de chercher » ; 5° Garder un grand secret pour surprendre les adversaires qui ne s'imagineront jamais que l'Eglise veuille agir contre eux par cette méthode qui leur est propre. Feu M. le cardinal de Richelieu parlait souvent d'abord de ce dessein et même en détail, mais après qu'on lui eût donné avis que cela pouvait nuire et que les ministres s'en prévaudraient, s'ils venaient à le savoir avant le temps de l'exécution, il se montra plus retenu. » Le 6e moyen qu'il donne est de se bien préparer, et il emploie le reste du *Mémoire* à développer tout ce qu'il juge nécessaire pour cela, et il propose des avis très judicieux. En voici quelques-uns : pour ne s'engager point dans la multitude presque infinie des matières controversées, ce qui jetterait dans des disputes interminables, il voudrait tout réduire à deux points : l'infaillibilité de l'Eglise et la nécessité de reconnaître la tradition ; y ajouter seulement en faveur du peuple huguenot, prévenu étrangement par ses ministres contre notre culte extérieur, une controverse sur la nécessité d'un sacrifice extérieur dans l'Eglise chrétienne, sur la réalité substantielle du corps de JÉSUS-CHRIST dans l'Eucharistie, sur le culte des saints et la prière pour les morts, 4 points suffisants pour justifier la messe dans leurs esprits. Six personnes choisies de part et d'autre agiteront chacun de ces articles après l'avoir étudié à fond en particulier. D'abord le cardinal de Richelieu voulait parler seul, puis ayant mieux considéré de quel poids il se chargerait, il résolut de s'associer des prélats. Il conviendrait de préparer le peuple huguenot au succès de la conférence par un exposé succinct et fidèle, que l'on répandrait dans tout le royaume, de la vraie doctrine de l'Eglise que les ministres ne cessent de leur défigurer et de peindre de fausses couleurs qui la rendent méconnaissable. « J'ai un ouvrage tout fait et prêt à être mis sous la presse de soixante calomnies notables qu'ils nous imputent. Je le donnerai au public si l'on le juge à propos, avec tous les raisonnements nécessaires. Il serait aussi à propos que dans toutes les villes du royaume on examinât, dans le clergé séculier et régulier, et ceux qui sont ou qui peuvent plus aisément se mettre au fait de la controverse, et qu'on les exhortât au nom du roi et des évêques mais secrètement, d'en faire une étude particulière afin de se trouver en état de désabuser après la conférence ceux d'entre les huguenots de leur ville qui avaient encore des difficultés. Pleine liberté à eux de tenir un synode national pour nommer les dix qui viendraient plaider leur cause à la

vue, était conçue en ces termes : *Les docteurs de Sorbonne étaient bons pour les hérétiques du temps passé ; je ne veux point me servir des Jésuites dans cette affaire ; pour ce qui est des Pères de l'Oratoire ils sont trop mystagogiques. Travaillez seul.*

Ce cardinal espérait sans doute de suppléer par son adresse et sa politique à ce qui pourrait manquer à la perfection des mémoires que Du Laurens lui dressait. Ils étaient enfin convenus entre eux, après avoir débattu la chose près de trois mois, qu'ils ne prendraient pour règle de la dispute qu'ils projetaient, que le texte même de l'Ecriture et la version française de Calvin : en quoi l'avis de Du Laurens l'emporta sur celui de son éminence qui voulait d'abord qu'on argmentât par la tradition. Mais la mort du cardinal, arrivée en 1642, rompit tous ces beaux projets (1).

conférence, leur laisser choisir qui ils voudraient. Ne point tenter de gagner par aucunes offres les députés qu'ils auraient choisi. Quelque secrète que fût la chose il est difficile qu'on ne la sût. Les autres ministres par jalousie ou par un faux zèle le publieraient partout et les peuples ne deviendraient que plus opiniâtres dans leurs erreurs. Le cardinal de Richelieu avait d'abord ce dessein. Il ne faisait pas difficulté de s'en expliquer ; il envoya même un homme à Sedan pour pratiquer Du Moulin, lequel se moqua des offres qu'on lui fit. Mais comme il connut après les inconvénients de ce procédé il n'y pensa plus. Il règle ensuite tout ce qui doit être observé durant la tenue de la conférence et après, afin que l'ordre, l'équité, la paix, la sûreté y règnent entièrement, et qu'un heureux changement en soit le fruit permanent. » Mais je ne saurais le suivre dans ce détail n'ayant encore extrait que la moitié de son *Mémoire*, où tout est écrit d'une manière si sensée, si raisonnable, si pleine de l'esprit de paix, de condescendance et de charité qu'on sent bien que ce saint prêtre était animé de ce même esprit et qu'il ne voulait faire triompher la vérité que par les armes de la charité.

(1) M. Bruzen de la Martinière, éditeur des lettres de M. Simon, imprimées en 1730, dit qu'il a vu le *Mémoire* de cette conférence dressé par Du Laurens entre les mains de M. Simon. Il ajoute savoir du même Simon que Du Laurens avant de mourir remit tous les écrits qu'il avait composés pour cette conférence entre les mains de M. de Péréfixe, archevêque de Paris. Ils étaient en deux portefeuilles de couleur violette. (*Journal des savants*, 4 août 1742, in-4°, p. 591).

Alors du Laurens qui perdait en lui un accès facile à toutes les grâces, voulut s'en faire un auprès du duc d'Orléans, et comme il prêchait avec réputation dans Paris, il brigua cette même année l'emploi de prédicateur de Monsieur, vacant par la nomination de M. de Lingendes à l'évêché de Mâcon (1). Dans le placet qu'il présenta à ce prince il dit qu'il est fort connu et porté par M. le comte d'Alais, par MM. de Vaugelas et Voiture et par plusieurs seigneurs qu'il nomme de la maison de Monsieur. Il ne put cependant obtenir ce titre, dont il n'eut pas manqué de se faire honneur à la tête de ses ouvrages, s'il en avait été revêtu.

C'est vers ce temps qu'il conçut le dessein de se retirer parmi nous, mais je n'en saurais fixer l'année précise, parce qu'étant un sujet déjà tout formé et connu pour être de bonnes mœurs, se présenter à la maison de Paris et y être admis pour y demeurer, ne fut vraisemblablement pour lui qu'une même chose, et c'est pour cela que n'ayant pas passé par les épreuves ordinaires de nos maisons d'institution, son nom ne se trouve pas inscrit sur les catalogues. Il est seulement bien sûr qu'il était des nôtres en 1649, et c'est apparemment là l'année de son entrée, puisque sur le texte imprimé de la maison de Paris pour l'assemblée de 1651 il y est marqué comme un nouveau prêtre, c'est-à-dire encore au crochet, et qu'en celle de 1648 il n'est pas encore question de lui (2).

Quand il fut chez nous, comme il ne perdait pas de vue son premier projet de conférences de controverse, il en parla plusieurs fois au cardinal Mazarin qui s'en défendit toujours, ainsi que des instances que lui fit sur cela M. de

(1) Placet de Du Laurens à Monsieur, parmi les manuscrits de Bouthillier.

(2) « Il entra et fut reçu dans la maison de Paris sans passer par les épreuves ordinaires, le 9 janvier 1649, sachant le grec et l'hébreu et ayant une connaissance exacte des livres saints. » *(Journal historique)*.

Marca, à qui le P. du Laurens avait communiqué son dessein qu'il approuvait fort (1). Il en avait aussi conféré avec M. de Gondrin, archevêque de Sens (2). Simon, qui dit avoir vu l'ouvrage (3), y trouvait des endroits faibles. Il prétend même qu'il disputait deux fois la semaine avec lui, pendant leur commun séjour à St-Honoré, et qu'il faisait le ministre contre le P. du Laurens qui représentait son éminence. Il ajoute que ce Père avait une connaissance assez exacte du texte des Livres sacrés, mais qu'il ne savait que médiocrement l'hébreu et le grec, et qu'il n'approfondissait pas les difficultés, se contentant de prendre le sens qui lui paraissait d'abord le plus naturel.

Nous avons du P. du Laurens divers ouvrages de morale et de controverse dont il nous faut maintenant rendre compte (4).

Trente journées de retraite en mémoire et à l'honneur des trente années de la vie cachée de N.-S. J.-C. touchant les diverses misères de l'homme. Dialogues de l'homme avec JÉSUS, par Louis du Laurens, prêtre de l'Oratoire. Paris, chez Cramoisy, 1649, in-4°.

Ce titre explique suffisamment son dessein. Chaque jour du mois il étale une des misères de l'homme, non de celles que le vulgaire souffre avec tant d'impatience et dont on se plaint avec tant d'exagération, mais de celles que la plupart des hommes ne connaissent point et qu'ils ne veulent pas connaître, qui sont pourtant les plus déplorables par les étranges suites qu'elles ont, lorsqu'on n'y apporte point de remède, les misères spirituelles et intérieures, celles de

(1) Simon, *Lettres critiques*, t. I, Lettre 1.

(2) *Ibid.*, Lettre 15.

(3) *Ibid.*, Lettre 2.

(4) Le *Catalogue de la Bibliothèque du roi* annonce de lui cet ouvrage : *Réponse au livre de Du Moulin, intitulé : Oppositions de la parole de Dieu à la doctrine de l'Eglise Romaine*, Paris, 1625, in-8°. Mais en même temps que ce livre ne se trouve point dans ladite Bibliothèque.

l'esprit et du cœur avec quoi nous naissons tous en qualité de pécheurs. Sur chacune, c'est d'abord l'homme qui parle à son Sauveur en lui faisant le détail de ce qu'il en éprouve au-dedans de soi, et puis c'est J.-C. qui prend la parole, soit pour la lui faire sentir davantage, soit pour lui en présenter le remède. C'est l'ordre qui règne dans tout l'ouvrage. Le style en est noble et pur, mais un peu ampoulé, les vérités en sont solides et un peu guindées. Il va plus à l'esprit qu'au cœur, selon le goût d'alors sur l'article de la morale.

L'édition de l'ouvrage est magnifique.

Quatre sermons pour le Vendredi saint. 1° Les juifs envieux et enragés; 2° La Vierge compatissante et zélée; 3° J.-C. mourant et souffrant; 4° Le chrétien affligé et pénitent. Par le P. du Laurens, prêtre de l'Oratoire. Paris, chez Cramoisy, 1651, in-8.

Il prêcha les deux premiers à St-Jean-en-Grève en 1635 et les deux derniers à St-Gervais, n'étant pas encore des nôtres. Ces sermons sont pleins de feu et hérissés de figures, mais figures de déclamateur ; ce ne sont qu'apostrophes, descriptions et dialogismes, reste de la mauvaise élégance du temps passé. Il ne laisse pas d'y avoir quelques assez bonnes tirades. Voici comme il finit celui de Jésus souffrant et mourant :

« Oyons avec attention les dernières paroles de notre Sauveur et observons religieusement ce qu'il nous aura commandé : O hommes, je suis venu en terre pour vous approcher du ciel ; j'ai sacrifié ma vie à Dieu mon père pour vous réconcilier avec lui... O que votre paix m'a coûté cher !... Mais n'importe, je serai toujours content, pourvu que vous soyez sauvés... Je vous ai trop aimés pour avoir regret des peines que je souffre pour vous... Je vous donne ma liberté comme à des esclaves rachetés, mon héritage comme à mes enfants, mon paradis comme

à mes frères, mes dépouilles comme à mes soldats, mon nom, mon sang, mes armes comme à mes fidèles. Mais aussi accordez-moi avant que de mourir ce que je vous demande. C'est que vous vous repentiez d'avoir offensé Dieu par le passé et que vous ne l'offensiez plus à l'avenir. Car les douleurs que ces bourreaux me font sentir ne me touchent pas si vivement que feraient celles qui me viendraient de votre ingratitude et de votre impénitence. Ainsi puissiez-vous être bénis à jamais, ainsi mon esprit vous gouverne et ma grâce vous accompagne, jusqu'à la mort, ainsi puissiez-vous un jour posséder etc... » Voilà un de ses meilleurs morceaux.

Dispute touchant le schisme et la séparation que Luther et Calvin ont faite de l'Eglise romaine. Entre Mᵉ Jean Mestrezat, ministre de Charenton, et Louis du Laurens, prédicateur et prêtre de l'Oratoire. Paris, chez Edme Martin, 1655, in-fol. (1).

Après une longue épître au clergé de France, qui me paraît un chef-d'œuvre, tant pour le style pur, naturel, noble et bien plus châtié que dans le corps de l'ouvrage, que pour l'ordre et la précision, la solidité des choses qu'elle contient, car c'est proprement un discours sur le schisme, où il en explique les causes, les progrès, les suites funestes, et les applique à celui des protestants, l'auteur dit, dans une assez courte préface, que cette dispute n'est que l'accessoire d'une autre plus vaste que Mestrezat et lui ont eue touchant l'Eucharistie, au sujet d'un petit livre de ce ministre, de la manière dont J.-C. nous est donné tant en l'Evangile qu'en l'Eucharistie, lequel livre un gentilhomme, nommé M. de Medan, désira de lui il y a assez longtemps qu'il vit, et que le trouvant plein d'erreurs sur la foi et s'étant cru obligé de faire dessus des observations

(1) Voyez le témoignage que rendit de lui le savant M. du Bousquet à l'Assemblée de 1655, p. 988. (Bordes, *Supplément au Traité des édits*, p. 419).

qui furent communiquées à ce ministre, cela attira insensiblement des réponses et des répliques de part et d'autre, qui sont allées si loin qu'il y en a pour un ouvrage de 300 feuilles. Le P. du Laurens ajoute qu'il n'y a rien d'essentiel, de beau et d'épineux sur cette matière qui y soit omis ; que tout ce que la théologie, les Pères et les conciles et l'Ecriture Sainte nous fournissent sur ce sujet, y est exactement traité et nettement éclairci.

Mais parce que Mestrézat avait dit à la fin de son petit livre que la transubstantiation est la cause principale de leur séparation de l'Eglise romaine, cela a engagé le P. du Laurens dans une nouvelle dispute touchant le schisme de Luther et de Calvin, et que c'est ce qu'il donne d'abord au public, comme étant plus à la portée de tout le monde, et plus propre à faire voir à toute sorte de personnes qui sont hors de la communion de l'Eglise romaine, le danger où elles sont et la nécessité d'y rentrer.

Quant à l'autre partie principale de son traité, qu'il avait sans doute dessein de faire suivre, elle est restée manuscrite parmi les papiers de la bibliothèque de la maison de Paris. Je l'y ai vue. C'est un manuscrit in-fol. écrit correctement sous ce titre :

Dispute touchant le mystère de l'Eucharistie, entre Me Mestrezat, ministre de Charenton et le P. du Laurens, prêtre de l'Oratoire. Je ne sache pas qu'il ait jamais été imprimé. Il faut que l'auteur ait eu quelque raison de ne pas le faire puisqu'il a survécu plusieurs années à la composition de cet ouvrage et qu'il en a donné d'autres, même de controverses, depuis ce temps-là.

A l'égard de sa dispute touchant le schisme voici l'ordre qu'il y observe. Il met en titre le nom de celui qui parle, de lui ou de Mestrezat, selon qu'il attaque ou qu'on lui réplique, coupant à la vérité les discours de l'un et de l'autre, mais en conservant toujours le sens en son entier, et sans

autre vue que de rendre les objections et les réponses plus nettes et plus présentes à ses lecteurs par ces partitions, qu'il ne serait en état de les suivre dans un long texte. « Car d'ailleurs, dit-il, je n'ai pas omis un seul mot de ce que M. Mestrezat m'a écrit. Il a ses originaux et les miens, il m'en peut démentir et me faire des reproches si je m'en écarte. »

J'expose pour échantillon de leur manière de disputer l'article de la souveraineté de droit divin de l'Eglise romaine sur les autres que Mestrezat attaquait.

Celui-ci opposait (1) que le Concile d'Ephèse ordonne que les évêques inférieurs résistent à ceux qui sont au-dessus d'eux, si leurs métropolitains ou primats viennent à enseigner choses contraires à la foi. Le P. du Laurens répond qu'ils doivent et peuvent se lever contre leur primat en cas d'erreur mais non le juger, parce qu'il est au-dessus d'eux et que ce droit appartient au concile œcuménique, dont il reconnaît par là la souveraineté sur le pape. 2° Mestrezat disait que si l'Eglise romaine était universelle, son évêque serait l'évêque universel, titre impie de l'aveu même de saint Grégoire, écrivant contre Jean de Constantinople qui se l'était arrogé. Notre auteur prouve l'universalité de cette Eglise par les différents textes des Pères qui tendent à dire qu'il faut que toute église soit en communion avec celle-là, ou, comme dit saint Irénée, que toutes conviennent avec elle à cause de sa principale principauté. Il prouve son universalité d'autorité et de juridiction par deux actes de vigueur du pape Agapet à Constantinople, où, sans crédit et hors de chez lui, il ne laissa pas de déposer le patriarche Anthyme et d'excommunier l'impératrice Théodora ; il explique l'éloignement de saint Grégoire pour le titre de patriarche œcuménique, dans le sens que Jean se l'attribuait comme s'il eût été seul évêque dans son patriarchat, et que ses suffragants n'eussent été que ses

(1) Page 274.

vicaires et les exécuteurs de ses ordres, non dans le sens que saint Grégoire en exerçait lui-même les fonctions sur les évêques des deux églises, à savoir comme ayant une surintendance et juridiction suprême sur eux. 3° le ministre disait enfin que le concile de Chalcédoine avait fait le patriarche de Constantinople égal au pape, en lui accordant les mêmes prérogatives. Le P. Du Laurens lui fait voir combien il se trompe puisqu'il est constant que le concile de Chalcédoine et le premier de Constantinople n'ayant accordé le second rang à l'évêque de la Nouvelle Rome qu'après celui de l'ancienne, ont reconnu la primauté de celle-ci sur celle-là.

Huit sermons de l'Eucharistie sur ces paroles : Verè Dominus est in loco isto, et ego nesciebam. Gen. 28, 16, prononcés durant l'Octave du Saint-Sacrement en l'église Saint-Gervais, par Louis du Laurens, prédicateur et prêtre de l'Oratoire. Paris, chez Dupuys, 1662, in-8.

Il y a ici assez de fond pour le dogme, du feu dans les mouvements et quelque morale, mais point de méthode dans la distribution des parties, des traits d'érudition profane, des pensées par ci, par là plus brillantes que véritables, en général plus de ce qui part de l'imagination que de ce qui va au cœur. On sent que l'auteur tâchait d'approcher du grand modèle de son temps, le P. Senault.

Le triomphe de l'Eglise romaine contre ceux de la religion prétendue réformée, par six démonstrations qui font voir clairement combien il est impossible de se sauver dans leur communion. Dédié à MM. les ministres de Charenton. Paris, chez Claude Thiboust, 1667, in-16.

Il n'a mis son nom qu'à la fin de l'épitre dédicatoire. Le sujet de ces six démonstrations est : 1° que l'Eglise réformée est schismatique ; 2° qu'elle s'est divisée en plusieurs partis opposés ; 3° qu'elle enseigne des choses entièrement contraires à l'Ecriture Sainte dont il cite 120 passages for-

mellement contraires à plusieurs de ses dogmes principaux. 4° qu'elle en enseigne d'autres très opposées à plus de 200 textes formels des Pères de la primitive Eglise ; 5° qu'elle a renouvelé trente hérésies des siècles passés, déjà condamnées comme telles par l'ancienne Eglise ; 6° qu'il n'y a que peu ou point du tout de religion dans l'Eglise réformée. Sur chacun de ces points il expose son grief, puis en donne la preuve aussi amplement que la petitesse du volume, et l'abondance des autres points à traiter, le lui peuvent permettre, et de chacun il infère que leur église n'est donc pas la véritable et qu'on ne peut se sauver dans sa communion.

Voilà à quoi ce bon prêtre passait sa vie, à mettre en pratique ce qu'il avait appris de son Maître : *Et tu aliquando conversus confirma fratres tuos.* Simon nous apprend (1) que c'était un homme fort retiré, et que quoiqu'il demeurât dans une maison où il y avait des gens de mérite il n'en fréquentait aucun, et que lui, alors le P. Simon, était le seul avec qui il eut quelque liaison. C'est que c'était un homme fort intérieur qui donnait à Dieu et à la prière ce qu'il se retranchait de commerce avec ses confrères.

« Ce savant et pieux prêtre que j'ai connu, dit le P. Quesnel (2), étant devenu à la fin de ses jours presque aveugle, et incapable, par conséquent, de lecture, on le trouvait quelquefois à genoux, les mains jointes devant sa Bible, adorant dans cette autre sorte d'obscurité, les vérités divines cachées sous la lettre qu'il ne pouvait lire. »

Il mourut dans ces sentiments âgé de 82 ans, le 1^er^ juillet 1671, dans la maison de Paris, où il avait demeuré pendant vingt-trois ans (3).

Outre sa *Dispute manuscrite* contre Mestrézat au sujet de

(1) Simon, *Lettres.*

(2) Quesnel, *6^e^ Mémoire sur la Constitution Unigenitus.*

(3) *Nécrologe imprimé.*

l'Eucharistie dont j'ai parlé, on y conserve encore, parmi les papiers de la bibliothèque, un autre manuscrit intitulé : *Des trois devoirs de l'homme* : *1° Envers Dieu ; 2° Envers le prochain ; 3° Envers soi-même,* que je ne sache pas qui ait jamais été imprimé.

A la fin de l'*Histoire du maréchal de Toyras*, écrite par Baudier et imprimée chez Cramoisy (en 1644, in-folio), l'imprimeur a inséré son oraison funèbre faite incontinent après la mort de ce maréchal par le sieur Du Laurens, prédicateur du roi, « homme, dit-il, de doctrine et de piété singulière. » Elle est de dix-sept pages in-folio et a pour titre :

Harangue funèbre pour Monsieur le Maréchal de Toyras.

Elle doit être son premier ouvrage connu et de l'année 1636, qui est celle de la mort de ce maréchal, qu'il y fait envisager par quatre endroits : 1° sa valeur dans les armées ; 2° sa modération dans la gloire ; 3° sa fidélité dans les emplois ; 4° sa persévérance dans les disgrâces et dans les travaux. Il ne s'en écarte point et les remplit bien. Elle vaut mieux, à mon sens, que tous ses sermons.

Le cardinal de Richelieu qui se servit utilement de lui pour son grand dessein de la réunion, laissa en mourant d'excellents manuscrits du P. du Laurens à M. l'abbé de Beaumont, depuis précepteur du roi et archevêque de Paris, sous le nom de M. de Péréfixe, et « on les voit encore dans la bibliothèque de M. l'archevêque de Sens, son neveu, M. de la Hoguette », dit le P. Bordes, en 1703, dans son *Supplément au traité dogmatique et historique des Edits* (p. 524). Il ajoute que le clergé accorda à ce Père une gratification de 800 livres. Il a, peut-être, voulu dire une pension.

854 **Du Laurens** (Abbé). Les abus dans les cérémonies et dans les mœurs développés par M. L***, auteur du compère Mathieu. Trouvés en manuscrit dans son portefeuille après sa mort. Paris, 1767, in-12, demi-bas. (Manque 1 coin). (93) 120 fr.

Ouvrage rare et curieux.

Dictionnaire de théologie catholique, Paris, Letouzey. 1926, t. IX, col 7 = Article abbé Carreyre.

Louis du Laurens (1589-1671) naquit à Montpellier, fut ministre de l'Eglise réformée dans sa ville natale; mais il se convertit jeune encore et reçut l'ordination. Il vint à Paris où il se fit une réputation dans la chaire. Le cardinal de Richelieu le logea dans son palais pour l'employer à la conversion des protestants. Le cardinal lui demanda de rédiger un cours de controverses pour servir de base aux conférences qu'il voulait entreprendre avec les principaux ministres. Pour cette rédaction, Du Laurens demanda à Richelieu de lui adjoindre un docteur de Sorbonne, un jésuite et un Père de l'Oratoire. Le cardinal lui fit une réponse que Richard Simon déclare avoir lue : « Les docteurs de Sorbonne étaient bons pour les hérétiques du temps passé; je ne veux point me servir des Jésuites dans cette affaire; pour ce qui est des Pères de l'Oratoire, ils sont trop mystagogiques. Travaillez seul. »

Après de longues discussions, il fut convenu que, dans les conférences avec les Protestants, afin d'éviter toute contestation, et de se placer sur le terrain des protestants, on ne ferait pas appel à la tradition, mais seulement à l'Ecriture, et, pour l'Ecriture même, on prendrait la version française de Calvin et non point le texte original. Mais le cardinal mourut en 1642. Du Laurens entra à l'Oratoire le 9 janvier 1649 et se fixa à la maison S. Honoré où il fut l'ami et le commensal de Richard Simon. Deux fois par semaine, les 2 amis discutaient, en forme de conférence, les matières de controverses; Richard Simon tenait la place du ministre protestant et du Laurens celle du docteur catholique. Alors Du Laurens tenta de reprendre auprès de Mazarin le projet de Richelieu; mais le nouveau ministre n'attachait pas la même importance à cette question du protestantisme. Du Laurens rédigea un mémoire qui est resté manuscrit (30 pages in 4) où il indique la méthode et le plan des conférences projetées.

Du Laurens composa d'autres écrits pour la conversion des protestants
Il mourut à Paris le 1 juillet 1671
Parmi ses écrits on peut citer:

Réponse au livre de Pierre du Moulin, intitulé : Opposition de la parole de Dieu à la doctrine de l'Eglise romaine. Paris, 1626, in 8

Trente journées de retraite en mémoire et à l'honneur des 30 années de la vie cachée de N.S.J.C. touchant les diverses de l'homme. Paris, 1649, in 4. Ce sont des dialogues de l'homme avec Jésus, dans lesquels l'homme expose ses misères spirituelles et intérieures et Jésus lui répond en lui faisant sentir davantage ses misères et en lui indiquant le remède pour les guérir.

Quatre sermons pour le vendredi saint. Paris, 1651, in 8. Ces sermons ont pour objet : (1 les Juifs curieux et envieux — (2 la Vierge compatissante et zélée — (3 J.C. mourant — (4 le chrétien affligé et pénitent. Ces sermons furent prêchés les deux premiers à S. Jean en Grève; les deux derniers à S. Gervais avant l'entrée de Du Laurens à l'Oratoire; ils sont déclamatoires et remplis d'apostrophes, de descriptions et de figures d'assez mauvais goût.

Dispute touchant le schisme et la séparation que Luther et Calvin ont faite de l'Eglise romaine. Paris, 1655, in f° L'épître dédicatoire au clergé de France étudie le schisme, ses causes, ses progrès et ses suites funestes. L'ouvrage est le compte-rendu d'une discussion sur les matières controversées entre M. Jean Mestrezat, ministre de Charenton et Louis Du Laurens; ce compte-rendu n'a été publié qu'après avoir été lu et approuvé par Mestrezat. Du Laurens poursuivit son travail, au sujet de la transsubstantiation, qui, d'après le ministre protestant, était la cause principale de la séparation dans la *Dispute touchant le mystère de l'Eucharistie*, mais ce travail est resté inédit.

Huit sermons de l'Eucharistie sur ces paroles : Vere Dominus est in loco isto et ego nesciebam prononcés durant l'octave du St Sacrement dans l'église S. Gervais. Paris. 1662, in 8. Ces sermons sont encore remplis d'images brillantes et d'érudition profane.

Le triomphe de l'Eglise romaine contre ceux de la religion prétendue réformée par 6 démonstrations qui font voir clairement combien il est impossible de se sauver dans leur communion. Paris, 1667, in 12.

Dans cet écrit, dédié à M. de Charenton, l'auteur montre que l'Eglise réformée est schismatique; elle est divisée en partis opposés; elle enseigne des propositions entièrement contraires à l'Ecriture et aux Pères de l'Eglise; elle renouvelle trente hérésies condamnées déjà par l'Eglise ancienne; elle est étrangère à toute vraie religion

Enfin Du Laurens a laissé qq ouvrages mss, outre la *Dispute touchant le mystère de l'Eucharistie*, le Père Batterel cite : un *traité des trois devoirs de l'homme envers Dieu, envers le prochain, envers soi-même* et une *Harangue funèbre pour le maréchal de Toyras*, imprimée à la fin de l'Histoire du maréchal de Toyras, par Baudier, Paris, 1644, in f°

Hoefer = Nouvelle biog. générale, Paris, Didot, 1856, t XV. col 126

Louis Dulaurens, théologien français, né à Montpellier en 1589, mort le 1 juillet 1671. D'abord ministre de l'Eglise réformée de Montpellier, il abjura le calvinisme, entra dans les ordres et se rendit à Paris, où il se fit beaucoup de réputation par son talent de prédicateur. Richelieu l'employa à la conversion des protestants. En 1649 Dulaurens entra à l'Oratoire. On a de lui :

+ Dispute touchant le schisme et la séparation que Luther et Calvin ont faite de l'Eglise romaine, Paris, 1655, in fo
+ Triomphe de l'Eglise romaine contre ceux de la prétendue réforme - Paris 1657, in 12.

Quérard : La France littéraire, Paris, Didot, 1828 page 89
au mot Cauvin

Recueil de diverses poésies françaises contre les Jésuites, La Haye, 1761, in 12

La pièce de ce recueil intitulée : Les Jésuitiques, est de l'abbé du Laurens et de Grouber de Groubenthal

Le P. Louis du Laurens

né à Montpellier en 1589
mort à Paris (S. Honoré) le 1 juillet 1671

4 sermons pour le Vendredi saint Paris, 1651 in 8
ces sermons ont pour sujets
(1 les juifs curieux et envieux
(2 la Vierge compatissante et zélée
(3 J.C. mourant
(4 Le chrétien affligé et pénitent

Les 2 premiers furent donnés à S. Jean en Grève
les 2 derniers à S. Gervais
Ils sont déclamatoires et remplis d'apostrophes, de descriptions
et de figures d'assez mauvais goût.
Le P. du Laurens à l'époque n'était pas encore de l'Oratoire

---

8 sermons de l'Eucharistie sur ces paroles : Vere Dominus est in
loco isto et ego nesciebam Paris 1662 in 8
prononcés durant l'octave du S. Sacrement à S. Gervais
Une grande amélioration dans la composition et la phrase
Mais encore trop d'images brillantes et d'érudition profane
les 2 défauts de la prédication à cette époque, contre lesquels l'oratoire
réagissait

G. du Laurens

Procès verbal de l'Assemblée générale du clergé de France es années 1655 et 1656. Paris, Vitré, 1655. (Ld[5] 219)

Discours du G. du Laurens " pour la réunion des églises de France " p. 987-988

et p. 1350 on lui accorde 800# de gratification

59

R. P. BOUGEREL
Bibliog-Orat. T 1,p 186
Ms. de Montpellier
N° de la notice 59

Louis du Laurens

Louis du Laurens fut d'abord ministre dans une des principales villes du Languedoc. Il avait pris naissance à Montpellier. Il quitta jeune la religion prétendue réformée. Le cardinal de Richelieu, qui cherchait des gens propres pour l'exécution d'un grand dessein, le connut et, quoique encore jeune, le chargea seul d'un ouvrage qui demandait le secours de plusieurs habiles théologiens de l'Europe. Mais ce cardinal espérait suppléer par son adresse aux défauts qui pourraient se trouver dans cet ouvrage. Son dessein était de faire entrer dans l'Eglise tout ce qu'il y avait de Huguenots en France. Il lui dit qu'il ne voulait point se servir des voies violentes, que la douceur lui paraissait un moyen plus efficace pour les rappeler que les voies de rigueur. Il se proposait de gagner les ministres qui seraient moins obstinés que les peuples, parce qu'ils avaient plus de capacité. Il s'agit, disait-il, uniquement de les attirer à une conférence et de les convaincre publiquement de leurs erreurs et de celles qui font le plus de bruit entre eux et nous.

Les articles furent désignés, au nombre de 6 ou 7, qui regardaient presque tous la matière des sacrements. Ils furent quelques mois sans pouvoir convenir de la méthode qu'ils suivraient dans la dispute. Le cardinal ne goûta pas d'abord ses raisonnements ; mais, après une mûre délibération, il se rendit.

Du Laurens, qui craignait de ne pouvoir point réussir, écrivit au cardinal de lui associer un docteur de Sorbonne, un jésuite et un prêtre de l'Oratoire. « Les docteurs de Sorbonne, répondit le cardinal, étaient bons pour les hérétiques des temps passés. Je ne veux pas me servir des Jésuites ; et, pour ce qui est des Pères de l'Oratoire, ils sont trop mistagogiques. Travaillez seul. » Le cardinal devait tenir tête, et du Laurens être auprès de lui. Il survint encore une nouvelle difficulté sur l'exécution. Il fut arrêté qu'il fallait nécessairement gagner les Ministres. Du Laurens était d'avis qu'il fallait seulement gagner les députés. Quoique ce dernier avis fut fort sensé, le premier prévalut. Le cardinal envoya ensuite dans les provinces des gens adroits. Les Huguenots de Languedoc et de Normandie furent très dociles ; il n'en fut pas de même de ceux de Sedan et d'un petit nombre d'autres. Le cardinal mourut en ce temps-là, et du Laurens entra dans l'Oratoire. Il tâcha ensuite d'exécuter ce dessein. Mais le cardinal Mazarin lui répondit que les affaires du roi ne le permettaient pas.

M. de Marca rendit au Père du Laurens plusieurs visites, et lui promit d'en parler fortement à la Cour. Mais du Laurens, persuadé qu'il ne faisait toutes ces démarches que pour faire du bruit et obtenir par là le chapeau, n'écouta aucune de ses propositions. »

Il avait une connaissance très exacte du texte sacré. Il savait l'hébreu et le grec. Toute son adresse consistait à prendre le sens qui paraissait d'abord le plus naturel. Une méthode populaire et sensible abrège beaucoup la dispute. Il faisait un grand fond sur la tradition, principalement dans ce qui regarde la discipline. Il avait très souvent recours à St Cyprien et à St Augustin pour montrer aux protestants qu'ils ne devaient pas se séparer de l'Eglise romaine. Il mourut à Paris le 1 juillet 1671

Ouvrages.

I. Dispute touchant le schisme et la séparation que Luther et Calvin ont faite de l'Eglise romaine entre Jean Mestrezat et Louis du Laurens. Paris. 1655. in f°. La composition de cet ouvrage a

quelque chose de singulier. Le Père du Laurens ne mettait rien sur le papier qu'il ne fît voir en même temps à Mestrezat, afin de ne rien donner au public dont celui-ci ne convînt. Il y a dans cet ouvrage d'excellentes choses. Il m'avoua, dit Richard Simon, qu'elles ne venaient pas de son fonds, mais qu'il en était principalement redevable aux doctes conférences qui se tenaient dans le couvent des Grands Augustins, auxquelles feu M. l'archevêque de Rouen, oncle de M. l'archevêque de Paris, présidait. Tout ce qu'il y avait de plus habile à Paris, y allait assister. L'on y expliquait les plus beaux endroits des anciens Pères. Du Laurens était chargé de faire son rapport sur ce qu'il avait remarqué de plus considérable dans St Cyprien.

2° Trente journées de retraite touchant les diverses misères de l'homme par le Père Louis du Laurens prêtre de l'Oratoire. Paris. Cramoisy. 1649, in 4°

3° Quatre sermons pour le Vendredi saint par le P. du Laurens, etc. Paris. Cramoisy. 1671. in 8°

4° Huit sermons prononcés pendant l'octave du St Sacrement sur l'Eucharistie. Paris. Cramoisi 1662. in 8°

5° Le triomphe de l'Eglise romaine contre ceux de la religion prétendue réformée, par six démonstrations qui font voir clairement comme il est impossible de se sauver dans leur communion par le Père Louis du Laurens, prêtre de l'Oratoire. Paris. 1667 in-12 avec une dédicace à Messieurs de Charenton.

6° Mss. Onomasticum Pauli. Il y explique par ordre alphabétique les mots les plus difficiles de St Paul.

mouvements. »

En ces familles nombreuses, *quand il y en avait pour cinq, il y en avait facilement pour six*, et au delà. Nul, en tout cas, n'avait peur de la vie. « La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, pensaient les parents en relisant les paroles de l'Evangile, et le corps plus que le vêtement ? Regardez les oiseaux du ciel ; ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'amassent point dans les greniers ; mais votre Père céleste les nourrit ; n'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ? » Et de fait, la maison avait bien l'air d'un nid où les oisillons se serrent les uns contre les autres en ouvrant un bec glouton ! Mais les parents avaient confiance en la Providence. « Ma femme, disait à son lit de mort, en 1574, un médecin d'Arles, Louys du Laurens, je vous prie, ne pleurez point, consolez-vous avec Nostre-Seigneur. Je m'en vais à une autre patrie où je ferai à mes enfants plus de bien qu'icy. Je ne les nourrissais pas, mais c'estoit Dieu Nostre Père qui en a eu soin jusqu'à présent et en aura soin tant qu'ils vivront. Faites-les bien instruire et donnez-leur une vacation (une profession) telle que cognoistrez leur estre propre et à laquelle Dieu les appellera. Et puis, ne vous peinez de l'avenir, Dieu pourvoit à tout ce qu'il cognoist nous être nécessaire. » Louys du Laurens avait dix enfants. Il traduisait les sentiments de confiance de toute une époque (1).

A l'heure actuelle, le monde n'a plus ni cette confiance en Dieu ni cette foi dans la vie. La maxime généreuse : *quand il y en a pour cinq, il y en a pour six*, est remplacée par cet axiome égoïste : *Quand il y en a pour deux, il n'y en a même pas pour un !*

Nous mourrons de ce manque de confiance.

Nous en mourrons nationalement. Je relisais ces jours-ci, à propos d'une conférence sur « la politique familiale », un tract que

---

(1) De fait, Louys du Laurens eut sa confiance justifiée. De ses dix enfants, Julien fut chanoine ; Charles, médecin à Arles ; André, médecin à Avignon, puis professeur à l'Université de Montpellier et enfin médecin de Henri IV ; Honoré, avocat général à Aix ; Antoine, avocat ; Jean, provincial des Capucins ; Richard, chirurgien à Lyon ; Gaspard, successivement avocat, puis prêtre ; des filles, Jeanne épousa un consul d'Arles, et Honorade, un juge de Tarascon.

3126 **RIBBE** (Ch.). Du Laurens. Une famille au XVIe siècle. Document original précédé d'une introduction. Paris, 1867 in 12 de 132 p. tiré d'un mss. intitulé : généalogie de M.M. du Laurens décrite par moi Jeanne du Laurens. Contient des notes sur la famille de Castellan.

USCRITS ET GRAVURES

N° 7063. 1865

E. Benn

Oberlalumt . a 28 Octb

R 28 Octb

#

Ancien Orat. ~~n~~ 2. Nane Latin 17,~~283~~ 284

Ονομαστικον evangeliorum sive littera evangeliorum enucleata, et veterum Patrum testimoniis illustrata et confirmata. Ordine alphabetico. Delectus sensuum et varia corollaria.

(D'une autre main Autore Patre du Laurens Orat. D. J. Isard.) Autogr.

In f° de ~~898~~ p. 3 – 898 pags.
(Epistola dedicatoria ad +++ (Richelieu?))

Anc. Or. 2. Lat. 17.28~~3~~5.

Ονομαστικον sive literas (Pauli enucleata ....&.... (meme titre)
Litera epistolarum)

De hoc opere vide Ric. Simon epistolam 2am t. I

In f° de 6 – 852 p. Inachevé.

Orat. Z.

Fonds latin 17,285. autogr.

Volume f° de 852 ~~feuillets~~ pages, plus 1-6 prélim.

« Onomasticon sive litera epistolarum pauli enucleata et Veterum Patrum testimoniis illustrata & conformata ordine alphabetico delectus sensuum et varia corolaria.

(d'une autre main)
Autore R. P. du Laurens
Orat. D. J. presb.
De hoc opere vide Ric. Simon. epistolam 2am. l. c.

(Cet onomasticon p. 7 à 797.
De la p. 800 lectiones in epistolam B. J. apost. ad Gal. à 852
Il n'y a que le 1er chapitre d'expliqué.
Le titre seul encore du 2e chapitre.

F. l. 17,284 autogr. in f° de 898 pages, plus feuillets prélim. 1-3.
« Onomasticon evangeliorum sive litera evangeliorum enucleata et veterum patrum testimoniis illustrata & conformata. Ordine alphabetico. Delectus sensuum & varia collollaria.
Auctore Patre du Laurens orat. D. J. Sacerd.) même main que l'autre.

Epistola dedicatoria ad ++ (Hardain)

Orat. Z.

Louis du Laurens

Pour ses manuscrits, voir Richard Simon, Lettres choisies.

Bicais = L'Oratoire de France = [Copie de la Bibl. Nle, t. I, p. 326.
[Mss. d'Aix, t. I, p 409.

Louis du Laurens était né à Montpellier en 1580 d'une famille noble qui faisait profession de la religion prétendue réformée. Ses talents et son zèle pour les nouveaux dogmes lui méritèrent une place de ministre dans sa patrie où les Huguenots étaient alors puissants. Mais Dieu, lui ayant fait la grâce de reconnaître de bonne heure son erreur, il y renonça et s'étant rendu à Paris, il consulta des gens éclairés qui le fortifièrent dans sa foi et l'engagèrent ~~même~~ à recevoir les saints ordres et à se faire ordonner prêtre. Il ne fut pas longtemps dans la capitale sans être connu du cardinal de Richelieu, qui cherchait des gens propres à l'exécution d'un grand dessein qu'il méditait et où il ne s'agissait de rien moins que de réunir les Protestants à l'Eglise romaine par la simple voie de la conciliation.

M. du Laurens, suivant Richard Simon, qui nous apprend une partie de ce détail, fut chargé de lire plusieurs écrivains principalement ceux qui ont écrit en grec et d'extraire de leurs ouvrages ce qu'il y avait de plus beau soit pour la politique, soit pour la religion. Quelque forte que fût l'entreprise, le cardinal qui avait une idée avantageuse du sieur du Laurens, le chargea seul d'un ouvrage qui demandait les secours des plus habiles théologiens de l'Europe, espérant de suppléer par son adresse à ce qui pourrait manquer à la perfection du travail, Richelieu communiqua à ce ministre converti le dessein qu'il avait de faire rentrer dans l'Eglise ce qu'il y avait de Huguenots en France. Il lui dit qu'il ne voulait point se servir de voies violentes; que la douceur lui paraissait un moyen plus efficace pour les rappeler que les lois de la rigueur. Il se proposait de gagner les ministres qui seraient moins obstinés que le peuple, parce qu'ils avaient plus de capacités. « Il s'agit uniquement, disait-il, de les attirer à une conférence et de les convaincre publiquement des erreurs où ils sont, au moins de celles qui font le plus de bruit entre nous et eux. »

Les articles furent désignés au nombre de 6 ou 7 qui regardaient presque tous la matière des sacrements. Mais le Cardinal et du Laurens furent quelques mois sans convenir de la méthode qu'on suivrait dans la dispute. Le cardinal qui avait des extraits des conférences que les anciens Pères avaient eues avec les hérétiques en pareilles occasions, voulut absolument qu'on suivît leur méthode. Celui-ci, au contraire, qui connaissait l'esprit des Huguenots, représenta à Richelieu qu'il y avait bien de la différence entre les protestants et les anciens hérétiques qui avaient encore alors quelque respect pour les traditions de leurs pères au lieu que les nouveaux s'obstinaient à ne reconnaître pour principe de leur foi que la seule

Écriture, d'où il concluait qu'à moins de les convaincre par leur Bible même, ils se récrieraient toujours que tout ce qu'on leur oppose, n'est point fondé sur la parole de Dieu. Le cardinal ne goûta pas d'abord ce raisonnement; mais, après avoir réfléchi longtemps, il se rendit. Du Laurens, de son côté, qui craignait de ne pas réussir dans une entreprise de cette importance, écrivit à son Éminence pour la supplier de lui associer un docteur de Sorbonne, un jésuite et un Père de l'Oratoire, et elle lui fit cette réponse datée de Rueil : « Les docteurs de Sorbonne étaient bons pour les hérétiques du temps passé. Je ne veux point me servir des Jésuites dans cette affaire et, pour ce qui est des Pères de l'Oratoire, ils sont trop mistagogyques. Travaillez seul. » C'était le cardinal lui-même qui devait tenir tête aux ministres et Du Laurens être auprès de lui. Il fut enfin arrêté qu'on envoyerait dans les provinces quelques personnes de confiance pour sonder les ministres de la part du roi et les engager à se rendre aux conférences indiquées. Cela fut fait et la plupart répondirent que, quand le roi voudrait exécuter le projet dont on leur parlait, ils étaient prêts à lui obéir. Mais la mort de cette Éminence qui survint bientôt après, en fit échouer l'exécution.

Du Laurens ayant perdu un puissant protecteur en la personne de Richelieu, voulait s'en faire un autre en celle de Gaston de France, Duc d'Orléans. Comme il prêchait avec réputation, il sollicita, dit-on, l'emploi de prédicateur de ce prince, vacant par la nomination de M. de Lingendes à l'évêché de Sarlat. Il y a apparence qu'il s'y prit trop tard et qu'il n'obtint point le titre de *prédicateur de Monsieur*, dont il n'aurait pas oublié de se faire honneur à la tête de ses ouvrages. Cet emploi lui ayant manqué, il continua d'exercer son talent pour la chaire dans les principales églises de Paris, sans cesser de s'occuper de l'étude des langues et des matières de controverses qu'il cultivait depuis plusieurs années.

Sa piété augmentant avec l'âge et la vie privée qu'il menait ne lui offrant pas les mêmes avantages qu'il pourrait trouver dans une communauté ecclésiastique, il se détermina à entrer dans la congrégation de l'Oratoire, où il fut reçu le 9 janvier 1649, dans la maison de Paris, sans passer par les épreuves ordinaires, dont on le dispensa en considération de son mérite et de son âge qui était de 59 ans. Quoiqu'il se fût écoulé plus de 6 ans depuis la mort du cardinal de Richelieu, le P. du Laurens, qui ne voulait pas rendre inutiles son travail et ses recherches, tâcha de faire adopter au cardinal Mazarin le projet des conférences que son prédécesseur n'avait pas eu le temps d'exécuter. Mais ce nouveau ministre, dont les vues n'étaient pas les mêmes, répondit que les affaires du roi ne le permettaient point et qu'il fallait attendre un temps plus favorable. Son Éminence se défendit aussi, sous les mêmes prétextes, des instances que lui firent sur cela Mrs de Marca et de Gondrin, archevêques de Toulouse et de Sens, à qui le P. du Laurens avait communiqué son dessein et son travail, qu'ils approuvaient comme une chose qui pouvait procurer de grands avantages à la Religion.

Cependant Richard Simon, qui dit avoir lu l'ouvrage du P. du Laurens, y trouvait des endroits faibles. Il prétend même qu'il disputait deux fois la semaine avec lui pendant leur commun séjour en la maison de l'Oratoire

de Paris et qu'il faisait le ministre contre le P. du Laurens qui représentait Richelieu. Il ajoute que ce Père avait une connaissance assez exacte du texte des livres sacrés, mais qu'il ne savait que médiocrement l'hébreu et le grec et qu'il n'approfondissait pas les difficultés, se contentant d'apprendre le sens qui lui paraissait d'abord le plus naturel.

Le P. du Laurens, convaincu qu'il ne viendrait jamais à bout de faire entrer le cardinal Mazarin dans ses vues, et croyant entrevoir un zèle moins pur qu'intéressé dans le désir que M. de Marca lui témoignait encore de vouloir suivre l'entreprise, ce Père, dis-je, y renonça pour toujours. Cependant son zèle pour la religion catholique ne lui permettant pas de se taire entièrement sur les maux de l'Eglise, il entreprit plusieurs ouvrages pour la conversion des hérétiques. C'est ainsi que ce digne prêtre passait sa vie à mettre en pratique ce qu'il avait appris de son Divin Maître : « Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos. » (Luc XXII, 32) Richard Simon dit qu'il était fort retiré, et que, quoiqu'il demeurât dans une maison où il y avait des gens de mérite, il n'en fréquentait aucun et que lui, P. Simon, était le seul avec qui il eut quelque liaison. Mais cet écrivain aurait dû faire attention que celui dont il parle ainsi, était un homme fort intérieur qui donnait à Dieu et à la prière ce qu'il se retranchait du commerce de ses confrères. « Ce savant et pieux prêtre que j'ai connu, dit le P. Quesnel (6e mém. sur la constitution) étant devenu à la fin de « ses jours presque aveugle et incapable par conséquent de lecture, on le trouvait qqfois à genoux, les mains jointes « devant la Bible, adorant dans cette autre sorte d'obscurité les vérités divines cachées sous la lettre qu'il ne « pouvait plus lire. »

Il mourut dans ces dispositions, âgé de 82 ans, le 1 juillet 1671, dans la maison de Paris où il avait passé 23 ans, jouissant d'une pension de 800 livres que le Clergé lui faisait.

Les ouvrages que la plume du P. du Laurens a produits, sont ceux-ci :

(1° Trente journées de retraite en mémoire et à l'honneur des 30 années de la vie cachée de N.S.J.C. touchant les diverses misères de l'homme, dialogue de l'homme avec Jésus. Dédié au Président de Mesmes, 2e édition, à Paris, chez Cramoisi, 1651, in 4°.

Le titre de l'ouvrage, dont il avait paru une première édition in-12 en 1649, explique suffisamment le dessein de l'auteur. Chaque jour le pécheur expose à son Sauveur dans sa méditation une des misères qu'il éprouve au dedans de soi ; et J.C. prend ensuite la parole soit pour la lui faire sentir davantage, soit pour lui en présenter le remède. C'est tout l'ordre qui règne dans ce livre, dont le style est noble et pur, mais un peu ampoulé. Les vérités en sont solides, quoique un peu guindées. L'auteur parle plus à l'esprit qu'au coeur, selon le goût d'alors sur l'article de la morale. L'édition de cet ouvrage est magnifique.

(2. Quatre sermons pour le Vendredi saint : (1 Les Juifs envieux et enragés ; (2 La Vierge compatissante et zélée ; (3 Jésus Christ souffrant et mourant ; (4 Le Chrétien affligé et pénitent, par le P. du Laurens, prêtre de l'Oratoire

Paris, chez Cramoisi, 1651, in 8 de pp. 380 || 2x privilège du dernier jour de Xbre 1647, permis du P. Bourgoing, 14 fév. 1651 achevé d'imprimer pour la première fois le 20 février 1651

Ces sermons sont pleins de feu et hérissés de figures, mais figures de déclamateur. Ce ne sont qu'apostrophes, descriptions et dialogismes, restes de la mauvaise éloquence des derniers siècles. Aussi avaient-ils été prêchés en 1635 et 1636. Il ne laisse pas néanmoins d'y avoir de bonnes tirades.

(3 Dispute touchant le schisme et la séparation que Luther et Calvin ont faite dans l'église romaine, entre Jean Mestrezat, ministre de Charenton et Louis du Laurens, prêtre de l'Oratoire, dédiée au Clergé de France.

Paris, chez Edme Martin, 1655, in f°

L'épître dédicatoire, qui est fort longue, est proprement un discours sur le schisme, où l'auteur en explique les causes, les progrès, les suites funestes et les applique à celui des protestants. Elle est écrite d'un style pur, naturel, noble et châtié plus châtié que le corps de l'ouvrage et il y a beaucoup d'ordre, de précision et de solidité dans les choses qu'elle contient. Le Père du Laurens n'avait rien mis dans la dispute qu'il ne l'eût fait voir au ministre Mestrezat, afin de ne rien donner au public dont celui-ci ne demeurât d'accord ; ce qui prouve bien sa sincérité et sa bonne foi. Il y a, dit Richard Simon, d'excellentes choses dans cet ouvrage. (Lettres ; t. I, lettres 1 et 2) Mais l'auteur m'a avoué qu'il en était principalement redevable aux doctes conférences qui s'étaient tenues dans la maison des Grands Augustins et auxquelles M. de Harlay, archevêque de Rouen, présidait. Tout ce qu'il y avait de personnes dans Paris assistait à ces conférences, où l'on expliquait les plus beaux endroits des anciens Pères. Du Laurens était chargé d'y faire son rapport de ce qu'il y avait remarqué de plus considérable dans St Cyprien.

(4 Huit sermons de l'Eucharistie sur ces paroles : Vere Dominus est in isto loco et ego nesciebam (Genes. XXVIII, 16) prononcés dans l'octave du Saint Sacrement en l'Eglise St Gervais, par Louis du Laurens, prédicateur, prêtre de l'Oratoire

Paris, chez Dupuis, 1662, in 8°

Il y a dans ces sermons adressés à Mestrezat assez de fond pour le dogme, du feu dans les mouvements et quelque morale mais peu de méthode dans la distribution des parties. On y trouve des traits d'érudition profane, des pensées par-ci, par-là plus brillantes que véritables ; en général plus de ce qui part de l'imagination que ce qui va au cœur.

(5 Triomphe de l'Eglise romaine contre ceux de la religion prétendue réformée par 6 démonstrations qui font voir clairement comme il est impossible de se sauver dans leur communion. Dédié aux ministres de Charenton. A Paris, chez Thiboust, 1657, 1 vol. in 12.

Lors de l'impression de cet ouvrage, l'auteur était malade et il était trop modeste, remarque M. Simon pour lui avoir donné un pareil titre, qui est de l'invention de Lesclassan, garçon chargé de l'édition, lequel, dit-il, jugea à propos de lui donner ce titre pour mieux débiter sa marchandise. Le P. du Laurens n'a mis son nom qu'à la fin de l'Epître dédicatoire

Le sujet de ces 6 démonstrations est : (1° que l'Eglise prétendue réformée est schismatique ; (2 qu'elle s'est divisée en plusieurs partis opposés ; (3 qu'elle enseigne des choses directement contraires à plusieurs de ses dogmes principaux ; (4 qu'elle en enseigne d'autres très opposés à plus de 200 textes formels des Pères de la Primitive Eglise ; (5 qu'elle a renouvelé trente hérésies des siècles passés déjà condamnées comme telles par l'ancienne Eglise ; (6 qu'il n'y a que peu, ou point du tout de religion dans l'Eglise réformée. L'auteur expose son grief sur chacun de ces points, puis il en donne la preuve aussi amplement que la petitesse du volume et l'abondance des autres points à traiter le lui permettent. Et de chacun il infère que leur Eglise n'est donc pas la véritable, et qu'on ne peut se sauver dans sa communion.

(6 Harangue funèbre pour M. le Maréchal de Thoyras, tué en 1636. Cette pièce qui vaut mieux que la plupart des autres discours de l'auteur, fut imprimée en 1644 à la suite de l'Histoire de ce maréchal composée et publiée à Paris, chez Cramoisi par Baudier.

(7 Le catalogue de la Bibliothèque du roi annonce encore du même auteur cet ouvrage : Réponse au livre de Pierre Dumoulin intitulé : Opposition de la parole de Dieu à la doctrine de l'église romaine. Paris, 1625, in 8. Cependant cette réponse ne se trouve point dans la dite Bibliothèque. Ce qui fait douter si elle existe.

Ce laborieux écrivain a laissé plusieurs ouvrages mss, dont voici le sujet :

(1 Onomasticum Divi Pauli, in f°, où il explique par ordre alphabétique les mots les plus difficiles de S^t Paul.

(2. Dispute touchant le mystère de l'Eucharistie entre M. Mestrezat, ministre à Charenton et le P. du Laurens, pr. de l'O, in f° Ce mss, que les Pères de l'Oratoire de la maison de Paris conservent dans leur bibliothèque devait être rendu public pour servir de suite à la dispute touchant le schisme. etc. On ignore les raisons qui ont empêché le P. du Laurens de faire imprimer le dit ouvrage qu'il avait composé cependant plusieurs années avant sa mort.

(3 Des trois devoirs de l'homme envers Dieu, le prochain, envers soi-même.

(4 Lors du projet des conférences pour la réunion des Protestants, le P. du Laurens remit au cardinal de Richelieu les excellentes Collections ou Mémoires instructifs qu'il avait faits par son ordre. Ce ministre les laissa en mourant à M. de Péréfixe, depuis archevêque de Paris, et celui-ci les donna ensuite à M. de la Hoguette, archevêque de Sens, son neveu, qui, suivant l'auteur du supplément au Traité des Edits (page 524), les avait encore en 1703. (Ce de la Hoguette est un élève de Juilly)

(5 Outre ces mémoires, on en conserve un autre dans la maison de l'Oratoire de Paris de 30 pages in 4, que le P. du Laurens avait dressé sur le même sujet pour l'instruction du cardinal Mazarin, de M^rs de Marca et de Gondrin.

Dans ce mémoire dont on va rapporter l'analyse, qui en a été faite par le P. Batterel, l'auteur propose 6 moyens pour rendre les conférences projetées utiles à la réunion :

(I Ne traiter que des points essentiels. — (II n'employer ni la voie de l'argumentation et des syllogismes, ni la citation

des Pères, ni l'Écriture dans les langues orientales ; mais s'en tenir à la seule bible de Genève pour abréger et s'accommoder par condescendance à leurs préjugés. – (III renoncer pour le même motif à l'avantage que l'Église serait en droit de tirer de la tradition ; (IV n'employer que le texte de l'Écriture expliqué par elle-même, par ce qui précède ou ce qui suit et en comparer les différents textes expliqués selon le sens littéral. C'est une étude, ajoute le P. du Laurens, que j'ai faite selon le désir et par l'ordre de M. le cardinal de Richelieu. L'éclaircissement de tous les passages, soit de ceux qui sont pour défendre l'Église, soit de ceux que les Huguenots produisent, y est tout entier, tout littéral et en la plus grande rigueur que les Huguenots pourraient demander. Cet ouvrage, dit-il, est divisé en 2 volumes in-f° et j'en ferai part à ceux qui voudront entreprendre cette affaire. Ils y trouveront ce qu'ils n'auront pas la peine de chercher.

(V. garder un grand secret pour surprendre leurs adversaires qui ne s'imagineront jamais que l'Église veuille agir contre eux par cette méthode qui leur est propre. Feu M. de Richelieu avait d'abord parlé de ce dessein et même en détail. Mais, après qu'on lui eût donné avis que cela pourrait nuire et que les ministres s'en prévaudraient s'ils venaient à le savoir avant le temps de l'exécution, il se montra plus retenu.

(VI. se bien préparer. Le Père emploie le reste du mémoire à développer tout ce qu'il juge nécessaire pour cela et il propose des avis très judicieux. En voici qqs. uns. Pour ne point s'engager dans la multitude presque infinie des matières controversées, ce qui jetterait dans des disputes interminables, il faudrait tout réduire à deux points : l'infaillibilité de l'Église et la nécessité de reconnaître la tradition. Y ajouter seulement en faveur du peuple huguenot prévenu étrangement par ses ministres contre notre culte extérieur une controverse sur la nécessité d'un sacrifice extérieur dans l'Église chrétienne ; sur la réalité substantielle du corps de J.C. dans l'Eucharistie ; sur le culte des saints et la prière pour les morts, 4 points suffisants pour justifier la messe dans leur esprit. Six personnes choisies de part et d'autre agiteront chacun de ces articles après les avoir étudiés à fond en particulier. D'abord le cardinal de Richelieu voulait parler lui seul ; puis, ayant mieux considéré de quel poids il se chargeait, il résolut de s'associer des prélats.

Il conviendrait de préparer le peuple huguenot au succès de la conférence par un exposé succinct et fidèle que l'on répandrait dans tout le royaume, de la vraie doctrine de l'Église que les ministres ne cessent de leur défigurer et de peindre de fausses couleurs qui la rendent méconnaissable. J'ai, dit le P. du Laurens, un ouvrage tout fait et prêt à être mis au jour, de 60 calomnies notables qu'ils nous imputent. Je le donnerai au public, si on le juge à propos, avec tous les raisonnements nécessaires. Il serait aussi à propos que, dans toutes les villes du royaume, on examinât dans le clergé séculier et régulier ceux qui sont ou peuvent plus aisément se mettre au fait de la controverse et qu'on les exhortât, au nom du roi et des évêques, mais secrètement, à en faire une étude particulière, afin de se trouver en état de désabuser, après les conférences ceux d'entre les huguenots de leur ville qui auraient encore des difficultés ; pleine liberté à eux de tenir un

synode national pour nommer les 6 qui viendraient plaider leur cause à la conférence ; leur laisser choisir qui ils voudraient ; ne point tenter de gagner par aucunes offres les députés qu'ils auraient choisis. Quelque secrète que fût la chose, il est difficile qu'on ne le sût. Les autres ministres, par jalousie ou par un faux zèle le publieraient partout et les peuples n'en deviendraient que plus opiniâtres dans leurs erreurs. Le cardinal de Richelieu avait d'abord eu ce dessein et il ne faisait pas difficulté de s'en expliquer. Il envoya même un homme à Sedan pour pratiquer Dumoulin, lequel se moqua des offres qu'on lui fit. Mais comme il connut après les inconvénients de ces procédés, il n'y pensa plus.

Le P. Du Laurens règle ensuite tout ce qui doit être observé durant la tenue de la conférence et après, afin que l'ordre, l'équité, la paix, la sûreté y règnent entièrement et qu'un heureux changement en soit le fruit permanent. Mais, je ne saurais le suivre, dit le P. Batterel, dans ce détail, n'ayant encore extrait que la moitié de son mémoire, où tout est écrit d'une manière si sensée, si raisonnable, si pleine de l'esprit de paix, de condescendance et de charité qu'on sent bien que ce saint prêtre était animé de ce même esprit et qu'il ne voulait faire triompher la vérité que par les armes de la charité.

Adry = Bibl. des écrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25.683) T. III, p. 165 =

Louis Du Laurens, mort à Paris le 1 juillet 1671, théologien du cardinal de Richelieu, était de Montpellier. Il a donné :

(1 Dispute touchant le schisme et la séparation que Luther et Calvin ont faite de l'Eglise romaine entre J. Mestrezat ministre et Louis du Laurens, pr. de l'Or. Paris, Edme Martin, 1655, f°

(2 Trente journées de retraite touchant les diverses misères de l'homme, par L. du Laurens. Paris, Cramoisy 1649, in 4.

(3 Huit sermons de l'Eucharistie prononcés durant l'octave du S. Sacrement par L. du Laurens, Paris, 1662, in 8.

(4 Quatre sermons pour le Vendredi Saint par L. du Laurens. Paris, Cramoisy, 1671, in 8°

(5 Le triomphe de l'Eglise romaine contre ceux de la Religion prétendue réformée par six démonstrations qui font voir clairement comme il est impossible de se sauver dans leur communion. par le P. du Laurens. Paris, 1667.

Il y a dans la Bibl. de l'Oratoire mss. traités de controverse du P. Du Laurens, mss autographe :

(1 Dispute sur l'Eucharistie avec Mestrezat, gros portefeuille in f°

(2 Vérité catholique éclairée et justifiée.

(3 L'église romaine toujours uniforme. in 4

(4 Réponses aux passages de l'Ecriture dont abusent les prétendus réformés, in 8

(5 Traité de l'Eucharistie, in 4

(6 Les 3 devoirs de l'homme : envers Dieu, envers le prochain, envers soi-même, in 4

Cloyseault = Ménologe, p. 75 =

Le Père Louis du Laurens est né à Montpellier. Il avait de l'esprit et de la science. Il a employé l'un et l'autre à combattre l'hérésie tant par ses disputes que par les livres qu'il a composés. Il brulait d'un saint zèle pour la foi catholique et il souhaitait ardemment de donner sa vie et son sang pour sa défense.

Il mourut à Paris le 1 juillet 1671.

M. M. 607. 1r catalogue, N. 590 =

Louis du Laurens, prêtre, mort en 1671.

M. Nécrologe   Le Père Louis du Laurens, mort en la maison de Paris le 1 juillet 1671, âgé de 82 ans.

Listes des assemblées =

1651	Paris	Act
1654	"	"
1658	"	
1661	"	
1663	"	
1666	"	
1669	"	

Bonardi : Biblioth. des Ecrivains de l'Oratoire, Mss. p. 281 =

- Le Père Louis du Laurens, de Montpellier, mort à Paris le 1 juillet 1671
- Trente journées de retraites en mémoire des 30 années de la vie cachée de J.C. 1649, in 4
- Il y a aussi de lui quelques écrits de controverse.
- Quatre sermons pour le vendredi saint par le P. du Laurens, prêtre de l'Oratoire. à Paris, chez Cramoisi 1651, in 8.
- Voyez ce qu'en dit R. Simon dans ses lettres critiques.
- Sur la réunion projetée par le cardinal de Richelieu, voyez Histoire de l'édit de Nantes, T. II, p. 511 où il en est parlé assez au long.
- Le P. Quesnel : 6e Mémoire p. 143, dit parlant du P. du Laurens : "J'ai connu un prêtre de l'Oratoire très pieux et très savant, qui avait été autrefois ministre parmi les calvinistes et avec qui le cardinal de Richelieu avait concerté les moyens de ramener nos frères séparés au sein de l'Eglise par des moyens de douceur et d'instruction. Ce savant homme étant devenu à la fin de ses jours presqu'aveugle et incapable de lecture, on le trouvait qqfois à genoux, les mains jointes, devant sa Bible, adorant dans cette autre sorte d'obscurité les vérités divines cachées sous la lettre qu'il ne pouvait lire.

+ 1'

Monseigneur, 26 May 1638

IESVS MARIA
COLLECTION DU P. INGOLD

J'ay quelque fois tasché d'aprocher de vostre Eminence, pour luy rendre compte de mes veilles, Mais le peu de disposition que j'y ay trouvée, m'a fait rentrer dans mon estude; ou je scai bien que les momens me doivent estre chers, pour executer promptement ses volontés, Neantmoins (Monseigneur) Il me semble aucunement necessaire que j'aye l'honneur de parler a vous; soit pour luy monstrer deux pieces de l'ouvrage que vous scaués, que je n'ay osé confier a personne, en l'absence de Monsieur l'euesque d'Auxerre; soit pour vous dire quelques pensées que j'ay sur ce subiect; soit pour receuoir dans la continuation de ce trauail tous les nouueaux ordres quil vous plairra donner a

Monseigneur

Vostre treshumble, tres obeïssant, et trés obligé seruiteur
DULAURENS

A Paris ce 26 May 1638.

Jl Laurens
1638

Epitre dedic[atoi]re
Cette lettre semble être du P. Du Laurens à M. Bossuet
plutost au C. de Richelieu

BIBLIOTHÈQUE DE L'ORATOIRE

Monseigneur

Quelque besoin que je puisse avoir de la protection de V. G. dans la nouvelle carriere ou je m'engage, je suis trop persuadé de l'equité de votre jugement pour vous demander en faveur de la cause que je deffens, et que je n'en dois attendre que de la maniere solide dont je l'auray defendüe. Tout declaré que vous estes pour le Party de la Verité, vous ne pourriez commettre une injustice pour elle ; Et vous n'auriez garde d'approuver un zele hors de regle ou peu eclairé qui la viendroit soutenir par des moyens qui la detruiroient en effet, ou qu'elle n'avoueroit pas elle mesme. La verité ne se defend point par les armes de l'Erreur et du mensonge, et l'amour sans bornes qu'on a pour elle, doit se trouver ou s'en faire dans la justice.

Mais Monseig.r c'est cela mesme qui justifie la tres humble priere que je vous fais de vouloir bien presider a cette espece de dispute que j'entreprens, et de vous rendre le Juge et l'arbitre de cette cause. Mes Adversaires mesmes ne seront pas assez injustes pour m'en desavouer. C'est un droit qui vous est naturellement acquis par une reputation de science et d'integrité si bien establie que dans la dispute s'ils apprehendent la penetration de votre Esprit et l'ardeur de votre zele, * et n'appelleront point de votre jugement ; et

* ils ne recuseront point vre tribunal

C'est au moins Mons. une politique assez innocente pour ceux qui comme moy defendent la Foy Catholique contre les attaques de l'Heresie de se mettre devant les yeux les combats que vous luy avez livrez et des victoires que vous avez remportees sur elle, pour avoir dans les uns et dans les autres un modelle qu'il puissent imiter ou du moins un appui qui soutienne leur esperance.

Car qu'y a t il Monseigneur de plus de plus puissant et de plus judicieux que la maniere si simple et apparemment dont vous avez defendu la foy attaquée contre les Traits de ses Ennemis ? Vous l'avez depouillée de tout ce qui luy estoit estranger, et vous l'avez exposee toute nue et sans deffense a leurs armes, ou plutost vous les avez desarmez en leur ostant ce phantome trompeur qu'ils prenoient pour l'objet de leurs attaques. Stratageme a peu pres semblable a celuy du Grand S. Gregoire qui conseille a tous les Athletes qui entrent dans la lice Chrestienne de se depouiller de toutes les choses exterieures comme d'autant d'habits embarassans qui donnent lieu de prise sur eux a leurs Adversaires

Veritas ... abijciat ne succumbat; Vous avez de meme Monseig.r retranché de la Foy Catholique tous les endroits par ou elle pouvoit estre attaquée, en separant d'elle les opinions particulieres dont elle etoit comme revetue. Vous avez epargné a ses Ennemis tous les coups qu'ils perdoient autrefois sur cette sorte d'habillemens, et vous les avez reduits a combattre la Verité comme on a se fermer les yeux pour ne la pas reconnoitre.

On ne peut manquer Monseig.r en suivant un si grand exemple: et je dois rendre cette gloire a la Verité, que la Methode que j'ay prise, quelque differente qu'elle en paroisse d'abord, n'en est toutefois que dans le fond qu'une secrette imitation. Comme la Verité n'a besoin que de soy meme pour persuader tous les esprits et qu'elle est toujours egalement invincible soit qu'on la regarde en elle meme ou dans l'erreur son Ennemie: J'ay suivi a l'egard de l'heresie la maniere dont vous m'aviez usé a l'egard meme de la Foy Catholique. Vous n'avez eu besoin que de l'exposer telle qu'elle est aux yeux des Calvinistes pour la leur faire aymer, comme le Soleil n'a qu'a se montrer pour attirer a soy tous les yeux, sans qu'il ait besoin d'estre eclairé ~~par~~ d'un flambeau etranger. Je n'ay ~~eu~~ aussi qu'a leur presenter ~~aux Calvinistes~~ leur propre erreur sans masque sans deguisement et dans sa laideur naturelle pour leur en donner de l'horreur. J'ay levé le voile qu'ils se mettent sur les yeux en lisant Moyse et toute l'Ecriture, pour leur faire voir ce qu'ils sont devenus en cessant d'estre ce qu'ils etoient. Et pour cela je n'ay employé que les couleurs dont il leur plait de se peindre ~~eux memes~~, je ne leur ay presenté pour miroir que le portrait qu'ils font d'eux memes pour leur oter tout lieu de l'accuser de fausseté, et ils n'ont peut estre jamais eu en teste aucun adversaire, dont les principes leur soient plus sacrez, et dont les consequences leur soient plus odieuses.

Il semble Monseig.r que je ne accomplisse en partie par cet ouvrage un reproche et une menace qu'il a fait aux Ministres par le Roy prophete: le reproche de ce qu'ils ont pris pour luy et pour sa Religion l'idée chimerique qu'ils s'en sont formée, la menace qu'il les representera a soy plus fidellement qu'ils ne l'ont conçue, qu'il les exposera en leur vue telle qu'elle est dans la verité, et qu'il les mettra en etat d'avoir honte d'eux mesmes, s'il leur en reste encore quelque sentiment.

Je souhaitterois Monseig.r que ce fust de cette confusion salutaire qui est une source de gloire pour ceux qui la souffrent, parce qu'il est aussi glorieux de se laisser vaincre par la Verité qu'il a esté honteux de la combattre sans la connoitre. Mais Monseig.r cette victoire est une grace particuliere a V. G. qu'il n'est pas aussi aysé d'imiter que la Methode de sa Controverse. Nous pouvons vous considerer comme celuy entre les mains duquel Dieu a remis desormais la cause de son Eglise. Les ouvrages si forts

et si eloquens que vous donnez au public sont comme autant de voix dont vous nous criez ce que Moyse disoit autrefois aux Levites Que ceux qui sont po[ur] le Seig[neu]r. se joignent a moy. si quis est domini jungatur mecum. Mais qui peut egaler cette maniere douce et aysee dont vous vous insinuez dans les esprits sans presque quils s'en apercoivent. Cette force dont vous les tournez comme il vo[us] plaist et dont vous les emportez sans leur donner le loysir de balancer ni de se deffendre. Cette netteté d'expression et cette heureuse facilité dont vous rendez les plus hautes veritez sensibles aux plus esprits les plus bornez. Enfin cette Eloquence ~~de parole~~ vive et, lors qu'il le faut si proportionnee a la majesté de nos Mysteres. Il n'est pas si aysé a ceux qui ecrivent contre l'heresie d'imiter des talens si avantageux qui aux heretiques mesmes d'en eprouver les effets ou d'en sentir l'impression. Et je crois que les Ministres n'eussent la confrence avec V. G. que pour dans la [illegible] juste crainte que estre sans avoir egard a l'honneur du ministeriat qu'ils viendroient soutenir ne les persuadez malgré qu'ils en aient, et ne les fist tomber dans des filets que la verité leur tend dans vos paroles

Pour moy Monseig[neu]r. je n'apporte a cette cause que l'amour de la verite et quelque zele pour le salut des ames, heureux si je trouvois des Adversaires assez equitables pour s'attacher au fond des choses sans se rebutter par les manieres qui peuvent blesser leur delicatesse. Car encore que je l'aye menagée autant que je l'ay pu sans faire tort a la cause de l'Eglise, ils pourront peut estre les adopter celles de ~~leurs~~ premiers Auteurs de leur secte, pour lesquels je n'ay pas dû ce me semble avoir les mêmes egards que pour leurs infortunez disciples. ~~Je me suis mis pour les~~ rappeller ceux cy de la Judée ou ils sont retournez, je me suis mis dans la même disposition et pour le dire ainsi dans la même posture où Moyse se mit avec Aaron pour empecher les Juifs de retourner dans l'Egypte. Ils firent de leur corps un obstacle a leur fuite, et se prosternant a terre devant tout le peuple Ceciderunt proni in terram coram omni multitudine. C'est une difference notable que mit ce grand Prophete entre luy et les chefs d'un parti revolte dont il entreprend le crime avec ses personnes vivantes pour en abolir les traces et la memoire: d'une a abymé ces nouveaux Corez Dathan et Abiron qui se sont ~~eleuez~~ insolemment elevez contre la puissance legitime de l'Eglise. Mais pour les peuples qui s'en sont laissé seduire, il avoit que pour les rappeller de leur egarement, on leur ouvre les entrailles d'une compassion vrayment Chrestienne

Ce sont Monseigneur les sentimens de V. G. que j'ay taché au moins de conserver dans cet ouvrage si je n'ay pu en exprimer les autres caracteres. Si je suis assez heureux po[ur] meriter son approbation, elle me tiendra lieu d'un senat ou d'un amphitheatre tout entier, et je ne doute point qu'elle ne soit suivie de celle du public. L'interest de l'Eglise x qui est celuy de la conversion de tant de peuples pour lesquels Jesus-Christ est mort vous m'obtiendra

x qui vo[us] touche si sensiblement

+

de vous quelques momens d'audience parmy la foule de vos ~~aff~~ occupations si importantes. Je me seray même acquis un merite ~~auprès~~ vous des bons offices que j'auray essayé de rendre a ceux de la Religion ~~a mmalheureux de la~~ Reforme Pretendue Reformée, et plus j'auray eté zelé pour la gloire de Dieu, pour le triomphe de l'Eglise et pour le salut des ames, plus ~~j'auray~~ me seray fait par votre dans toute l'etendue que je le suis

Monseigneur

De Votre Grandeur

Le tres humble et tres obeyssant Serviteur

BIBLIOTHEQUE DE L'ORATOIRE

21

1er Juillet

Mort du P. Du Laurans.

Archives Nationales MM 623. f° 363

Le 1er Juillet le père Louis du Laurans y est aussi mort dans la 82e année de son age, dont il en a passé ici 23. Nous perdons en lui un homme savant et d'une piété singulière. Il avoit pris naissance à Montpellier et fut d'abord Ministre de la Religion pretendue reformée dans une des principales villes du Languedoc. La lecture des saints Pères lui ouvrit les yeux sur les erreurs de sa religion qu'il abjura étant encore jeune. Après qu'il eut été confirmé dans notre Foy, on le jugea propre à y affermir les nouveaux convertis, et à porter un grand nombre de nos frères errants à rentrer dans le giron de l'Église, et pour le mettre en état d'y travailler plus efficacement, on fut d'avis qu'il entrât dans les Sts Ordres, il fut promu au Sacerdoce. Mr le Cardinal de Richelieu qui connut son mérite le chargea seul d'un ouvrage qui auroit demandé le concours des plus habiles théologiens de l'Europe. Le dessein de cette Eminence étoit d'attirer les plus fameux ministres à des conférences et de les

IESVS MARIA COLLECTION DU P. INGOLD

convaincre publiquement de leurs erreurs. On fixa à six ou sept articles les sujets de ces conférences; Ils concernaient presque tous la matière des Sacrements. Il se passa quelques mois sans qu'on put convenir de la marche qu'on suivrait dans la dispute. Mr le Cardinal ne goûta pas le plan que Mr Du Laurans proposa, mais après une mûre délibération il revint à son avis.

Mr Du Laurans se persuadant qu'il ne lui serait pas possible de réussir seul demanda à Mr de Richelieu de lui associer un docteur de Sorbonne, un Jésuite et un Prêtre de l'Oratoire. « Les Docteurs de Sorbonne, répondit son Eminence sont bons contre les hérétiques des temps passés; je ne veux pas me servir des Jésuites, et les P.P. de l'Oratoire mystagogiques, travaillez seul. » Mr le Cardinal devait tenir tête dans les Conférences et Du Laurans être auprès de lui: Mais Mr le Cardinal mourut avant l'exécution de ce grand dessein, et six ans après Mr du Laurans entra dans l'Oratoire (au commencement de 1649). Il proposa à Mr le Cardinal de Mazarin de reprendre le dessein de feu son Eminence qui s'en deffendit parce que les affaires du Roy ne le permettaient pas. — Le Père Du Laurans avoit une connaissance très exacte du texte sacré, et savoit parfai=tement l'hébreu et le Grec. Les Pères de l'Eglise dont il employait plus souvent l'autorité contre les Protestants étaient St Cyprien et St Augustin qu'il savoit presque par cœur. Nous avons de lui

divers ouvrages imprimés : le premier a pour titre Dispute touchant le schisme et la séparation que Luther et Calvin ont faite de l'Eglise Romaine, entre Jean Mestrezat et Louis du Laurans. _ Le 2e. Trente jour=nées de retraite touchant les diverses misères de l'homme. _ Le 3e. 4 sermons pour le Vendredi Saint _ Le 4e. Huit sermons prononcés durant l'octave du St. Sacrement sur l'Eucharistie _ Le 5e. Triomphe de l'Eglise Romaine contre ceux de la P. R. religion par six démonstrations qui font voir clairement comme il est impossible de se sauver dans leur communion, dédié à M. M. de Charenton. _ Le 6e. Onomasticum Pauli _ Ce dernier est manuscrit ; l'auteur y explique par ordre alphabétique les mots les plus difficiles de St. Paul. _ Le Père du Laurans nous payait 400 ₶. de pension et nous a laissé en mourant ce qu'il avoit d'argent comptant, montant à 483 ₶. 13 s.